

Des Nouvelles

de l'histoire **N° 5 - 1^{ère} semestre 2025**
du scoutisme laïque



Édito.

Yvon prend (un peu) de recul...

Notre association vient de changer, à sa demande, de président. Yvon Bastide, notre président fondateur a créé cette association avec comme objectif de raconter la déjà longue histoire des Eclaireuses et Eclaireurs de France. Le seul livre qui à ma connaissance existait, quand il a entrepris cette aventure était le livre écrit par Pierre KERGOMARD et Pierre FRANCOIS sur l'Histoire des "Eclaireurs de France". Ce dernier décrivait la période 1911-1951.

L'ambition d'Yvon fut de compléter jusqu'aux années plus récentes ce récit et aussi de revenir sur certaines périodes ou certains thèmes. Il comblait ainsi un manque pour les EEDF dont le rôle est certes d'adapter le mouvement à son époque mais sans oublier d'où ils viennent.

Une ambition qui se traduit aujourd'hui par la réalisation de "Journées de la mémoire" suivies d'une dizaines de recueils, un site informatique véritable source d'informations venues des revues du mouvement et de témoignages. C'est pour moi qui est rejoint depuis peu son association une belle réussite.

Quand je me plonge dans tous ces documents je mesure l'importance des EEDF dans la vie associative, dans le développement de pédagogies nouvelles, dans l'innovation, dans la création d'autres mouvements de jeunesse, dans l'éducation populaire. Je suis fier d'avoir appartenu et milité dans ce mouvement.

Ma première rencontre avec Yvon remonte aux

assemblées générales des années 1970, période de crise pour les EEDF. Jeune responsable je me suis retrouvé dans la même mouvance que celle de Pierre FRANCOIS, dite présidentielle, nous parlions à l'époque de tendances. J'admirais déjà à l'époque la pertinence de ses interventions, un petit côté "Poil à gratter". Un véritable militant de notre mouvement. Ce qu'il est toujours.

Toujours, car Yvon ne quitte pas notre association. Il en demeure un pilier, à l'initiative et actif dans la réédition du livre "Une Jeunesse engagée", administrateur du site, membre du C.A., un énorme travail mené avec passion.

Nous nous sommes revus plusieurs fois par la suite et je lui ai même succédé (*lui et Catherine, son épouse, elle aussi militante*) à la présidence de l'association des jeunes sourds issue des EEDF. Nous nous sommes encore retrouvés à la conférence mondiale du scoutisme de Paris où les EEDF ont joué un grand et beau rôle, montrant leur pertinence aux yeux de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout.

Je mesure aujourd'hui l'immense travail réalisé par Yvon, soutenu par Catherine. Quel engagement, quel attachement aux EEDF et ses valeurs à travers ces réalisations et cela sans jamais vouloir s'immiscer dans la vie actuelle de l'association où nous avons longtemps œuvré. Merci Yvon et je souhaite encore te dire toute mon admiration et toute mon amitié. J'aurai encore besoin de ton aide.

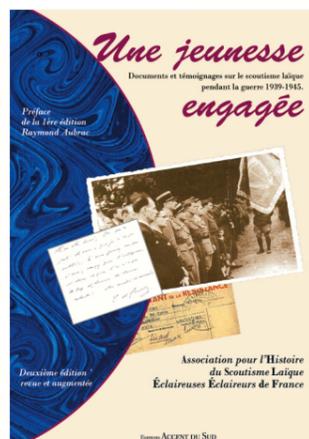
François Daubin
Président de l'A.H.S.L.

Une nécessaire réédition augmentée d'une jeunesse engagée.

Notre ouvrage « une jeunesse engagée » recueil de témoignages sur les années 40 à 45, triste période pour une jeunesse active qui ne sait comment réagir face à un pouvoir servile qui va à l'encontre de ses convictions, était, faute de tirage suffisant, depuis longtemps épuisé, de plus un nombre important de témoignages et de documents ont été portés à notre connaissance depuis cette édition, certes il est toujours possible de les consulter sur notre site internet, mais il est apparu intéressant de les synthétiser en un nouveau livre augmenté et revu.

Le scoutisme ouvert à tous a été créé en France en 1911. Trente ans après, les éclaireuses et éclaireurs, grands adolescents ou jeunes adultes, vont vivre une période "historique" qui va éprouver leur engagement. Documents et témoignages vont raconter un ensemble de parcours, personnels ou collectifs.

Cette jeunesse a été engagée, un peu partout et sous diverses formes : par exemple, nous trouverons à Lyon Jean qui, passé au maquis dans les Alpes, y sera chargé de la formation des maquisards, sur le modèle des "camps-écoles" ; à Toulouse, Lucien, qui a quitté le Mouvement pour rejoindre la "Sixième" en charge du "planquage" des jeunes Juifs ; à Vierzon, Georges, qui, sur la ligne de démarcation, va servir d'agent de liaison ; à Nice, un autre Georges va confondre grand jeu et recueil d'informations, une Rosine qui, infirmière



au maquis, sera déportée ; en Bretagne, une Mathilde qui sera "messagère" au maquis... Lors d'un stage à La Féclaz, Eugène Claudius-Petit sera totémisé "Fin Castor", prémonition de son rôle futur de Ministre de la Reconstruction !

Toutes ces histoires, présentées géographiquement, permettent de visiter la Bretagne, la Normandie, le Centre, Paris, le Languedoc, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Provence et un peu l'Afrique du Nord. Déportés, certains membres du Mouvement, filles et garçons, ne sont pas revenus, d'autres ont raconté ce qu'ils ont vécu. Plusieurs ont été distingués et la plupart ont, après la Libération, repris leur place dans le Mouvement.

Les associations de scoutisme (qui n'ont pas été interdites par l'État français de Vichy, contrairement à la zone Nord occupée), ont parfois été considérées, dans leur globalité, comme proches du régime par certains historiens, notre ouvrage démontre que l'apparence cachait une autre réalité: c'est ainsi que, en ce qui nous concerne, partout dans le pays de nombreux membres de notre association se sont fortement engagés, que Pierre Déjean responsable national éclaireurs en zone occupée, résistant, a été déporté et est mort à Mauthausen et que d'autres membres de l'équipe nationale réfugiés à Vichy, dans les locaux de la famille de Pierre François, commissaire.général, cachaient, par exemple, dans leurs appartements, des jeunes filles juives et ont été reconnus "Juste parmi les Nations ».

Agenda :

2025 - Réédition augmentée de l'ouvrage "Une Jeunesse Engagée".

CA de l'AHSL tous les 4^{ème} lundi de chaque mois.

Adhésion 2025 – Vous trouverez en dernière page votre nouveau bulletin. Vous pouvez noter une légère augmentation correspondant aux multiples augmentations que nous avons subi ces dernières années sans vous les répercuter. Merci de votre compréhension.

Les É.É.D.F. , 60 ans déjà!

RELATIONS EXTÉRIEURES

C'est un devoir pour nous de garder le contact avec les autres associations du SCOUTISME FRANÇAIS. Il est de bonne hygiène de ne pas s'enfermer dans sa propre affaire et d'aller voir de temps à autre ce que pensent et ce que font les autres, même si nous savons que sur des points fondamentaux nous divergeons sérieusement. Et puis nous avons à témoigner de ce que nous sommes, de l'idéal auquel nous croyons.

Nous regrettons qu'à Cappy, cette année, la rencontre avec les Eclaireurs Unionistes ait été aussi voisine de zéro.

Nos rapports avec la section neutre de la F.F.E. se développent sur deux plans : à l'échelon local la collaboration se fait beaucoup plus fréquente et beaucoup plus confiante, dans bien des cas nous avons des groupes communs et l'opération semble bénéficiaire aux deux parties. A l'échelon national nous recherchons patiemment les conditions d'une liaison organique. Il serait dangereux de publier prématurément des résultats, mais nous pouvons déclarer, en style diplomatique, que les pourparlers évoluent favorablement et aboutiront bientôt.

Après le départ du Général Lafont, le titre et la fonction de Chef-Scout ont été supprimés. Nous conservons

256

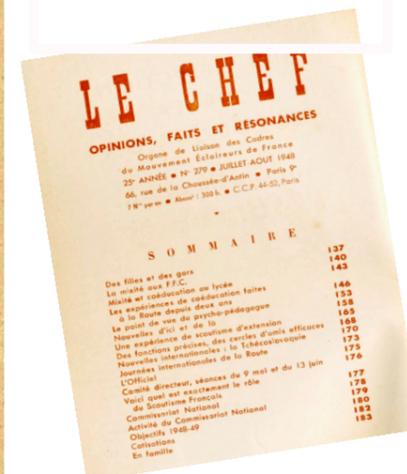
un Président du Conseil national du Scoutisme Français dont les attributions ne dépassent pas les mêmes limites de ce même Conseil. C'est Jean Beigbeder, ancien Commissaire national des Eclaireurs Unionistes qui assumera cette charge. Les Eclaireurs de France ne peuvent qu'approuver ce choix d'un homme épris de scoutisme, parfaitement loyal et désintéressé. Par sa simplicité et par son élévation d'esprit, il nous rappelle Vieux Castor, dont il fut l'ami.

Le Scoutisme Français reste un organisme de liaison et particulièrement de liaison internationale, sans intervenir aucunement dans l'inspiration ou la direction de chacune des Associations.

Cette année a été marquée par un événement heureux : l'adhésion des Eclaireurs de France à la Ligue de l'Enseignement, confédération générale des œuvres laïques, votée successivement par notre Assemblée générale de mars et par celle de la Ligue, au Congrès de Nîmes, en juillet. Cette adhésion s'est imposée tout naturellement, car depuis longtemps nous entretenons une collaboration confiante dans de nombreux secteurs, dans presque toutes les localités. Laïque elle-même, notre Association ne peut s'isoler des autres organisations laïques.

On peut dire qu'officiellement c'est en 1948 que filles et garçons aspirent à se retrouver ensemble dans un même mouvement. On peut lire par exemple qu'entre les

EDF et la FFE "les pourparlers évoluent favorablement et aboutiront bientôt".



Le Chef N°279-1948

Dossier réalisé par Alain Bordessoules pour les archives nationales EEDF

Dès 1949 est annoncé un accord signé entre ces deux associations.

Cela se concrétise tout de suite par la fusion des revues "l'Éclaireur de France" et "l'Alouette" en une revue commune qui prend le nom de "l'Éclaireur et l'Éclaireuse".

Organiquement la liaison s'institue sur deux plans à l'échelon national avec tous les services de la Ligue, à l'échelon départemental par l'adhésion de chaque district à la Fédération départementale des œuvres laïques. Localement, les groupes locaux sont libres de s'intégrer ou non à une Amicale laïque. La Ligue a toujours respecté l'indépendance des organisations adhérentes. Les Eclaireurs de France n'ont pas à redouter une subordination qui serait contraire à l'esprit et à la lettre de notre accord avec la Ligue et ils doivent rechercher toutes les occasions d'une collaboration qui s'impose et qui doit être fructueuse.

Est-il utile de rappeler combien nous trouvons bon accueil auprès des diverses directions du Ministère de l'Éducation nationale ? Il en est une cependant, celle dont nous relevons, la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire, que nous devons remercier pour son cons-

tant appui. Qu'elle nous comprenne, si parfois nous lui marquons notre désaccord — ô problèmes des institutions techniques ! — au risque de paraître ingrats. Il serait indigne de nous et de la Direction si nos rapports s'établissaient uniquement de subventionneurs à subventionné. Et puis, sous peine de mort, nous devons éviter d'être une œuvre, bénie par les Autorités et toujours prosternée sous les bénédictions. Nous restons un Mouvement de Jeunesse avec tout ce que cela peut comporter de liberté et de salubres sursauts.

Nous participons aux réunions du Conseil de la Jeunesse, qui a fait l'honneur au Commissaire général des Eclaireurs de France de l'élire président. A ce titre, il fait partie de la section permanente de la Jeunesse et des Sports et a participé aux deux sessions du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale.

A L'OFFICIEL

VOICI LE TEXTE DE L'ACCORD SIGNÉ ENTRE LES E.D.F. ET LA F.F.E.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les accords entre la section masculine de la F.F.E. et les E.D.F. ont été dictés par les considérations suivantes :

1° Nous nous adressons au même milieu et aux mêmes familles. La nécessité s'impose donc naturellement de conjuguer nos efforts.

2° Nous sommes, de part et d'autre, pauvres en moyens financiers et humains. Une organisation commune doit nous permettre non seulement de faire les économies indispensables, mais encore de donner le maximum d'efficacité aux cadres et aux moyens dont nous disposons. Ce faisant, nous donnons l'exemple de ce civisme actif que, par ailleurs, nous préconisons tant.

3° Dans l'époque actuelle on s'écarterait les choses entre le monde masculin et le monde féminin, deux organisations séparées semblent anachroniques. Avec une décision qui s'étend sur le bon sens, nous devons créer les conditions nécessaires à de saines rencontres.

Ceci étant dit, il faut bien préciser que nos accords ne sont pas centrés exclusivement sur la mixité. Elle n'est comprise qu'un corollaire, heureux sans doute, mais sur lequel nous ne nous hypotéquons pas.

Il faut aussi affirmer que les E.D.F. ne cherchent pas à dénigrer la F.F.E. dans sa structure actuelle. C'est pourquoi nous ne parlons ni de Fédération, ni d'Association, et que nous n'envisageons pas actuellement de donner à nos accords une forme statutaire. Nous attachons beaucoup plus d'importance à une coopération réelle qu'à un juridisme aussi gênant qu'abusif.

PLAN D'ORGANISATION

I. ÉLÉMENT DE LA STRUCTURE COLLECTIVE.

Conseil de chefs mixte à tous les échelons, de groupé à la nation.

1° GROUPE LOCAL DE DISTRICT.

Formé par le Conseil de chefs local tout ou partie des chefs et chefsaines (des trois branches) en activité, les conseillers et délégués.

Poste partie du Conseil de chefs de district les commissaires Eclaireurs de France et Fédération Française des Eclaireurs de France, leurs assistants et assistants.

Le titre de chef de groupe ou de commissaire de district est attribué :

- soit le groupe local ;
- soit le district ;
- soit le conseil de chefs.

L'adjoint (ou l'adjointe) est nommé par le Conseil de chefs de groupe ou le commissaire de district. Le chef de groupe ou le commissaire de district est élu par le Conseil de chefs de groupe ou le conseil de chefs de district. Le mandat est renouvelable tous les ans.

Les décisions sont prises par le Conseil de chefs, le chef de groupe ou le commissaire de district est chargé de leur exécution.

Le chef de groupe ou le commissaire de district commun devra respecter scrupuleusement les consignes éducatives ou techniques, adressées à chacun des Mouvements. Ces consignes seront toujours transmises par son canal.

2° PROVINCE.

Le Conseil de chefs est formé des commissaires provinciaux des deux Associations, des commissaires provinciaux adjoints et assistants des comités provinciaux des trois branches.

La présidence du Conseil est assurée alternativement par les commissaires provinciaux des deux Associations.

3° NATION.

Le Conseil de chefs national est composé de :

- le commissaire général des Eclaireurs de France et son adjoint ;
- le commissaire national de la section masculine ;
- les trois chefs de branche de chaque Association ;
- les trois commissaires de province de chaque Association (pour la F.F.E., ces trois C.P.V. seront désignés par le Comité national).

La représentation des branches et des provinces devra être assurée. Des suppléants seront désignés en même temps que les titulaires.

II. CONDITIONS D'AUTONOMIE.

a) aux échelons nationaux et provinciaux, la double hiérarchie est maintenue et chaque Association conserve le mode d'action et de nomination qui lui est propre ;

b) les louvettes et leurs chefsaines, les éclaireurs et leurs chefsaines, leurs assistants et leurs assistants, sont rattachés à l'Association des Eclaireurs de France (la question des symboles est à mettre au point). Les autres aînés, éclaireurs et éclaireuses aînées, restent rattachés à la Fédération Française des Eclaireurs.

III. PROGRAMME DES ACTIVITÉS.

a) travail de pensée, recherche de l'inspiration ;

b) travail de coordination ;

c) mise en place et fonctionnement des différents Conseils de chefs ;

d) visites et voyages des commissaires ;

e) organisation des rencontres nationales ;

f) collaboration à la formation des cadres (pour les camps communs à étudier et valider de la forme actuelle des camps) ;

g) réalisation : périodes, éducation, promenade, extension ;

h) Copie de direction de l'Alouette et de l'E.D.F. (soitimes).

INSTRUCTIONS D'APPLICATION

1° MISE EN PLACE.

Assimilé que le texte d'accord sera paru, les groupes ou les districts, de leur propre initiative, pourront passer à l'exécution. Ils devront nommer les commissaires de province respectifs de la F.F.E. (scouts) et des E.D.F. (scouts) désignés dans la liste des groupes ou des districts d'initiative et arrêteront ensemble les mesures et les délais d'exécution nécessaires.

Il doit être éventuellement la liste des groupes ou des districts, ne relevant pas d'un seul des Mouvements, mais qui ont des intérêts communs à prendre pour que ces groupes ou districts deviennent communs par la création des unités mixtes.

De toutes façons, cette mise en place d'accord se fera sans précipitation, mais devra être terminée le 30 septembre 1949.

Ces mesures ne sont applicables aux provinces d'outre-mer que si elles sont demandées par les deux parties et qu'après avis favorable du Conseil national F.F.E.-E.D.F.

2° CAS D'UN GROUPE NOUVEAU.

Un groupe nouveau étant créé entièrement à l'initiative d'un des deux mouvements et par la médiation d'un autre de ce Mouvement, il faudra considérer comme commun. Le chef de groupe désigné est reconnu par l'autre Mouvement, mais il est nommé un provisoirement, jusqu'à la constitution complète du groupe et jusqu'à la possibilité d'une désignation valable.

LE CHEF

En marche vers un mouvement de coéducation

On parle même en 1949 coté EDF de "En marche vers un mouvement de coéducation" qui se traduit l'été de la même année par la volonté de l'organisation dans les Groupes locaux de la collaboration FFE-EDF.

PROPHYLAXIE

Je médite de peindre à l'huile et, à la manière figurative, un portrait en pied de l'homme moderne. Je vous prévins, vous ne trouverez sur mon tableau ni la bouche, ni les yeux, ni les oreilles, ni les mains, ni le nez, ni le pied. Je supprimerai tout ce qui permet à l'homme d'aimer la vie et de connaître le bonheur. Je mijote une composition enchevêtrée où vous distinguerez des barbelés rouillés, des piquants d'oursins et de hérissés, des pinces de homard, des épérons de téléostéens, des défenses de périssoctyles, des queues d'empeignes et des queues de canons, du blindage n° 7, des pétards à retardement, et des chiens de mer chienne, le tout bajonnant dans une lumière sulfureuse et dans des flâques de bile.

Si je pouvais peindre des microbes, je peindrais aussi des microbes. Mais quels microbes ? Quels sont ces microbes qui nous rendent malades de défiance, de barge et de désenchantement ?

Prenez garde à cette maladie, l'en voit souvent le masque sur nos propres visages. Chassons-la si nous ne voulons pas que disparaisse ce qui a toujours fait notre santé, ce qui est comme l'hémoglobine de notre sang : la confiance mutuelle, l'amitié, la fraternité. Appelez ça comme vous voudrez.

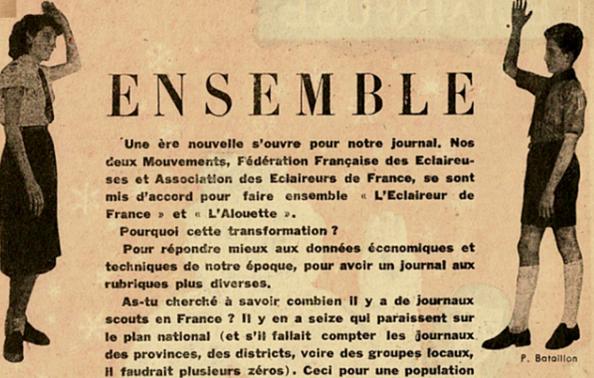
Ces derniers temps, j'ai parfois constaté que des démarches, ou des motions, ou des mesures d'organisation nouvelle, étaient inspirées par des sentiments soupçonneux. Pour les uns, il s'agit de se défendre contre l'arbitraire d'une hiérarchie opprimante. Pour les autres, ce sont des protections à dresser contre les débordements d'une jeunesse qui est jeune. Ces dispositions d'esprit et les règlements qui en découlent me paraissent morbides, faux, contraires à l'esprit E.D.F.

Répétons une fois de plus, que quelle que soit notre place, que nous soyons second de sizarine ou commissaire général, nous sommes entrés aux E.D.F. et nous y restons pour nous aider les uns les autres, non pour nous dupér ou nous tyranniser, mais pour nous comprendre et pour nous aimer, et pour trouver ensemble quelles sont les meilleures voies qui acheminent filles et garçons vers une vie propre et heureuse.

PIERRE FRANÇOIS

Les É.É.D.F.,

60 ans déjà!



ENSEMBLE

Une ère nouvelle s'ouvre pour notre journal. Nos deux Mouvements, Fédération Française des Eclaireurs et Association des Eclaireurs de France, se sont mis d'accord pour faire ensemble « L'Eclaireur de France » et « L'Alouette ».

Pourquoi cette transformation ? Pour répondre mieux aux données économiques et techniques de notre époque, pour avoir un journal aux rubriques plus diverses.

As-tu cherché à savoir combien il y a de journaux scouts en France ? Il y en a seize qui paraissent sur le plan national (et s'il fallait compter les journaux des provinces, des districts, voire des groupes locaux, il faudrait plusieurs zéros). Ceci pour une population scouts de 300.000 membres. Dans certains pays, plus

riches que le nôtre, il ne paraît qu'un seul journal. Il nous a semblé qu'il était venu le temps du bon sens et de... l'économie. Des visites réciproques aux rédactions de « L'Alouette » et de « L'E.D.F. » nous ont convaincus qu'une fusion des deux journaux est non seulement possible, mais souhaitable.

Si tu as regardé les numéros des deux journaux de l'année dernière, tu comprendras bien pourquoi cette idée nous est venue : bien des articles intéressent les uns et les autres ; bien des photos, des dessins, des documents recherchés pour les Eclaireurs peuvent convenir aux Eclaireuses et réciproquement. Quelques pages seront propres à chaque Mouvement.

Nous allons ainsi être plus nombreux pour composer notre journal : il y aura tous les Eclaireurs et toutes les Eclaireuses et tous ceux qui écrivaient déjà pour « L'Alouette » et pour « L'E.D.F. ». Cela permettra d'avoir plus d'idées, de recevoir plus de textes, de connaître d'autres opinions et d'autres avis.

Nous avons donné un titre nouveau à notre journal. Puisse-t-il être le témoin de joyeux numéros.

A toi maintenant de nous donner ton avis, de nous envoyer tes idées, de contribuer, sous une forme ou sous une autre, à ce que notre journal intéresse tous les garçons et toutes les filles.

H. LAVOINE
S. DE CONINCK
M. KLEIN
Commissaires Nationaux de la Fédération Française des Eclaireurs

H. GOURIN
J. ESTÈVE
Commissaires Nationaux des Eclaireurs de France



1949 Revue commune
Eclaireur
Eclaireuse

26^e ANNÉE - N° 291

DÉCEMBRE 1949

LE CHEF

ORGANE DE LIAISON DES CADRES DU MOUVEMENT ÉCLAIRES DE FRANCE

PROPHYLAXIE

Je médite de peindre à l'huile et, à la manière figurative, un portrait en pied de l'homme moderne. Je vous prévins, vous ne trouverez sur mon tableau ni la bouche, ni les yeux, ni les oreilles, ni les mains, ni le nez, ni le pied. Je supprimerai tout ce qui permet à l'homme d'aimer la vie et de connaître le bonheur. Je mijote une composition enchevêtrée où vous distinguerez des barbelés rouillés, des piquants d'oursins et de hérissés, des pinces de homard, des épérons de téléostéens, des défenses de périssoctyles, des queues d'empeignes et des queues de canons, du blindage n° 7, des pétards à retardement, et des chiens de mer chienne, le tout bajonnant dans une lumière sulfureuse et dans des flâques de bile.

Si je pouvais peindre des microbes, je peindrais aussi des microbes. Mais quels microbes ? Quels sont ces microbes qui nous rendent malades de défiance, de barge et de désenchantement ?

Prenez garde à cette maladie, l'en voit souvent le masque sur nos propres visages. Chassons-la si nous ne voulons pas que disparaisse ce qui a toujours fait notre santé, ce qui est comme l'hémoglobine de notre sang : la confiance mutuelle, l'amitié, la fraternité. Appelez ça comme vous voudrez.

Ces derniers temps, j'ai parfois constaté que des démarches, ou des motions, ou des mesures d'organisation nouvelle, étaient inspirées par des sentiments soupçonneux. Pour les uns, il s'agit de se défendre contre l'arbitraire d'une hiérarchie opprimante. Pour les autres, ce sont des protections à dresser contre les débordements d'une jeunesse qui est jeune. Ces dispositions d'esprit et les règlements qui en découlent me paraissent morbides, faux, contraires à l'esprit E.D.F.

Répétons une fois de plus, que quelle que soit notre place, que nous soyons second de sizarine ou commissaire général, nous sommes entrés aux E.D.F. et nous y restons pour nous aider les uns les autres, non pour nous dupér ou nous tyranniser, mais pour nous comprendre et pour nous aimer, et pour trouver ensemble quelles sont les meilleures voies qui acheminent filles et garçons vers une vie propre et heureuse.

PIERRE FRANÇOIS

ENSEMBLE

Une ère nouvelle s'ouvre pour notre journal. Nos deux Mouvements, Fédération Française des Eclaireurs et Association des Eclaireurs de France, se sont mis d'accord pour faire ensemble « L'Eclaireur de France » et « L'Alouette ».

Pourquoi cette transformation ? Pour répondre mieux aux données économiques et techniques de notre époque, pour avoir un journal aux rubriques plus diverses.

As-tu cherché à savoir combien il y a de journaux scouts en France ? Il y en a seize qui paraissent sur le plan national (et s'il fallait compter les journaux des provinces, des districts, voire des groupes locaux, il faudrait plusieurs zéros). Ceci pour une population scouts de 300.000 membres. Dans certains pays, plus

riches que le nôtre, il ne paraît qu'un seul journal. Il nous a semblé qu'il était venu le temps du bon sens et de... l'économie. Des visites réciproques aux rédactions de « L'Alouette » et de « L'E.D.F. » nous ont convaincus qu'une fusion des deux journaux est non seulement possible, mais souhaitable.

Si tu as regardé les numéros des deux journaux de l'année dernière, tu comprendras bien pourquoi cette idée nous est venue : bien des articles intéressent les uns et les autres ; bien des photos, des dessins, des documents recherchés pour les Eclaireurs peuvent convenir aux Eclaireuses et réciproquement. Quelques pages seront propres à chaque Mouvement.

Nous allons ainsi être plus nombreux pour composer notre journal : il y aura tous les Eclaireurs et toutes les Eclaireuses et tous ceux qui écrivaient déjà pour « L'Alouette » et pour « L'E.D.F. ». Cela permettra d'avoir plus d'idées, de recevoir plus de textes, de connaître d'autres opinions et d'autres avis.

Nous avons donné un titre nouveau à notre journal. Puisse-t-il être le témoin de joyeux numéros.

A toi maintenant de nous donner ton avis, de nous envoyer tes idées, de contribuer, sous une forme ou sous une autre, à ce que notre journal intéresse tous les garçons et toutes les filles.

H. LAVOINE
S. DE CONINCK
M. KLEIN
Commissaires Nationaux de la Fédération Française des Eclaireurs

H. GOURIN
J. ESTÈVE
Commissaires Nationaux des Eclaireurs de France

1949 Revue commune
Eclaireur
Eclaireuse

En marche vers un mouvement de coéducation

Les Eclaireurs de France comptent déjà un certain nombre d'unités féminines. Tous les responsables de l'Association doivent prendre conscience du problème que cela pose et savoir que la situation de fait devant laquelle nous nous trouvons, nous impose de ne pas manquer le coche et faire ainsi échouer l'expérience du grand Mouvement de coéducation que nous voulons lancer. C'est dire que l'encadrement et l'animation des unités féminines doit retenir toute notre attention.

En général, les unités venues de la F.F.E. sont arrivées dans nos groupes avec leurs cadres. Mais il est des cas où nous nous trouvons en face d'une dizaine de filles ou plus « inscrites aux E.D.F. », et à qui il nous faut trouver une responsable. Qui trouvera, qui guidera des cheftaines ? Quel sera, sur le plan national, le système envisagé pour les camps d'entraînement féminins ?

Autant de réponses que nous ne pouvons faire. Nous ne voulons pas donner, à nos branches féminines, un cadre de vie pensé en leur absence ; nous ne pouvons pas prétendre animer un Mouvement mixte uniquement par des équipes masculines.

Le premier travail important et urgent est donc d'intéresser à notre Mouvement un nombre croissant de personnes pouvant animer la branche féminine. Certes, il faut d'abord accueillir nos camarades F.F.E., que les résolutions de Moulins ont dégagées. Elles nous apporteront, avec leur enthousiasme pour le Mouvement commun, leur expérience d'animatrices d'un Mouvement féminin.

Ensuite, il nous faut désormais penser notre propagande sous l'angle féminin autant que masculin. Nos démarches dans les Ecoles Normales, dans les Lycées auront le double but de trouver cadres féminins et adhérentes, là où nous n'avons l'habitude de réclamer que des cadres louveteaux.

« Le principe de notre effort consiste à étudier les idées de l'enfant pour l'encourager à prendre lui-même en mains son éducation plutôt qu'à attendre des autres son instruction. »

Et dans Eclaireurs :

« Le principe de notre effort consiste à étudier les idées de l'enfant pour l'encourager à prendre lui-même en mains son éducation plutôt qu'à attendre des autres son instruction. »

Nous n'avons donc pas à déclarer que nous sommes incompétents, nous devons rechercher les responsables possibles, leur donner cet esprit du Mouvement éclairé qui est avant tout de faire confiance, de préconiser les expériences personnelles, d'encourager les audacieux. C'est ensemble que filles et responsables découvriront le secret des sociétés de jeunes. Les excellents tuyaux pour un bon départ se résument à peu de choses, les deux phrases ci-dessus de B.-P. suffiraient presque.

Evidemment, tout ceci doit être coordonné et les équipes provinciales, aussi bien que nationales, ont pris le souci de le faire en appelant auprès d'elles des responsables féminines. Grâce à la coordination en cours du secteur féminin, nous pourrions, dans un avenir prochain, demander que soient étudiées, par les branches féminines elles-mêmes, les questions d'uniforme, de technique, de fiction, etc...

Aussi rapidement, il nous faudra tous ensemble rechercher le statut technique, administratif, qui fasse de notre Association un véritable Mouvement mixte, où filles et garçons se partageront également les tâches depuis l'animation de l'unité jusqu'au Comité directeur. C'est probablement l'Assemblée générale de 1951 qui aura à se pencher sur ces problèmes et qui aura à les résoudre.

Ainsi, l'avenir se trouve engagé, nous devons tous ensemble nous sentir responsables de ce Mouvement qui sera parce que nous l'avons ardemment désiré. Nous devons nous pencher avec sérieux sur les problèmes locaux de fonctionnement, d'administration, d'animation que pose la venue dans nos rangs d'unités féminines. Nous devons aussi aller vers les hésitantes, leur demander de travailler à nos côtés dans l'atmosphère amicale d'un Mouvement commun ; toutes les appréhensions seront calmées par les lignes qui

Pour le F.F.E.E. : MM. H. LAVOINE, V. BIGNON, D. BRUNEL, MM. LAROUX.

Pour les E.D.F. : MM. P. FRANÇOIS, J. BÉVÉ, R. DREIN, P. BISSON.

S O M M A I R E

- Le vrai jungle. Aviation 4
- Coéducation ou cantonnement 5
- Grand conseil louveteau 7
- Utiliser le livre des brevets Challenge national d'exploration 8
- Scoutisme d'extension 9
- Réunion route du 11 novembre 10
- Radio - Comité N°, C. D., C' N°. 11
- Page des Provinces 12

Pour répondre ici aux questions qui se poseront immédiatement : méthode, symbolisme, insigne, il faut rappeler que la méthode scout est « une », c'est B.-P. qui l'affirme dans le Guide du Chef Eclaireur :

« Le Scoutisme est un jeu dans lequel des frères et des sœurs aînés ont l'occa-

LA LIAISON F.F.E.-E.D.F. AU SEIN DU GROUPE LOCAL

Le protocole d'accord entre la F.F.E. et les E.D.F. prévoit, entre autres objectifs pour l'année scoutie en cours, la mise sur pied d'une organisation commune au sein des groupes locaux.

En bien des points d'ailleurs cheftaines et chefs, filles et garçons, n'avaient point attendu ce protocole et les conseils qui l'ont suivi pour être logiques et efficaces. Il n'empêche que, par endroits, il faut constater quelques atermoiements, des hésitations, ou des contacts de façade qui réalisent simplement une sorte de sous-scoutisme français entre deux associations et qui, en fait, ne changent rien au bon petit train de vie traditionnel.

Aussi a-t-il paru nécessaire de rappeler que cet objectif des groupes communs doit être atteint au premier octobre prochain, dusent certaines personnes à l'amour-propre encombrant ou à la routine incurable en faire les frais. Nos filles et nos garçons attendent autre chose de nous qu'une sclérose dans des formules dépassées bien souvent. C'est d'ailleurs le plus facile et, à titre d'exemple, voici l'organisation actuelle du groupe F.F.E.-E.D.F. de Montluçon.

Composition du groupe :

- une envolée de P.A. ;
- deux meutes de louveteaux ;
- une compagnie d'éclaireuses ;
- une troupe d'éclaireurs ;
- un clan de routiers (la question des E.A. s'est posée, mais leur recrutement a été différé faute de cadres suffisants).

Encadrement du groupe :

- un chef de groupe unique ;
- une déléguée administrative F.F.E. ;
- un délégué administratif E.D.F. ;
- un président unique d'un unique Comité des « Amis » ;
- un secrétaire ;
- un trésorier ;
- un responsable au matériel et, bien entendu, tous les chefs ou

cheftaines d'unités avec leurs adjoints et les stagiaires.

Fonctionnement du groupe :

Le Conseil de groupe, qui comprend tous les cadres, est souverain. Il se réunit au moins une fois par mois et tous les problèmes concernant la vie du groupe ou des unités sont débattus en commun. En particulier, le Conseil de groupe établit le programme d'activités du mois en cherchant à uniformiser les jours de sorties et les jours libres afin que les familles riches de garçons et de filles puissent s'organiser en conséquence. Ce programme d'ensemble est publié dans la presse locale qui ne connaît d'ailleurs que les « Eclaireuses et les Eclaireurs de France » ;

un groupe d'amis a été organisé en commun et se réunit au moins une fois par trimestre avec des objectifs divers (campagne finan-

UN TEMOIGNAGE DE H. GOURIN SUR LE GROUPE DE MONTLUÇON

cière, préparation de la fête de groupe, travaux aux relais du groupe...);

lorsqu'une réunion de parents est décidé (compte rendus des camps de vacances, par exemple) elle est toujours commune aux garçons et aux filles des diverses unités ;

chaque année, une fête de groupe est organisée en commun de même que deux ou trois séances de cinéma ;

le même calendrier est vendu au même moment ;

les réunions ou sorties de détente pour les cadres sont toujours communes (sortie-ski de Noël, repas traditionnel et nuit de la Saint-Sylvestre, veillées-sauteries, week-ends au relais de la forêt de Tronçais...);

en toutes circonstances, éclaireuses et éclaireurs présentent un front uni sous une même direction, qu'il s'agisse de démarches, d'invitations, de demandes d'appuis ou de matériel ou de locaux ou de subventions, de participation à la

Fête départementale de la Jucnesse, de participation aux week-ends de formation de cadres pour colonies et camps de vacances... ;

un important matériel a pu être acheté ou fabriqué, soit au nom des E.D.F. soit à celui de la F.F.E., puisqu'il existe deux associations, mais toujours les commandes sont débattues en commun et passées groupées, le matériel restant à la disposition de tous sous la direction d'ensemble du responsable ;

le chef du groupe a le souci du recrutement des cadres de toutes les unités et le Conseil de groupe répartit les nouveaux, suivant les désirs ou les affinités, bien sûr, mais surtout avec le souci de satisfaire les besoins réels des diverses unités. On a vu, par exemple, en octobre dernier, au moment de la création de l'envolée des P.A.

deux jeunes stagiaires de louveteaux se mettre à la disposition de la responsable de l'envolée en formation ;

les camps d'été sont distincts et comprennent :

- une colonie de vacances pour louveteaux et P.A. ;
- un camp d'éclaireuses, ;
- un camp d'éclaireurs, ;
- et les activités routiers.

En 1948, par exemple, ces camps ont eu lieu, aux mêmes dates et dans le même secteur, ce qui est fort prisé des familles ; de telle sorte :

— que les voyages aller et retour ont été organisés en commun,

— que les cadres ont pu s'entraider dans les transports, pour l'installation et dans les moments délicats,

— que des excursions en commun ont pu être organisées et en particulier un voyage en bateau à des tarifs avantageux,

— que les divers camps ont servi occasionnellement de bases

de repos aux équipes d'exploration ou groupes et voyage... ;

en 1948, a eu lieu une sortie commune de haute patrouille et de chefs de clan ; une autre est prévue en 1949. C'est peu, et nous le savons. Mais il y a tant à faire... On pense aussi à réaliser, une ou deux fois par an, des rencontres au cours de sorties entre P.A. et louveteaux, entre éclaireuses et éclaireurs ; à ouvrir le clan aux E.A. Tout cela est dans le programme et se réalise peu à peu.

Ainsi, le groupe se présente comme une grande famille très unie. On ne saurait parler de « contacts » entre garçons et filles, tant ils ont tous la certitude d'appartenir au même groupe. Leurs joies, leurs réussites sont communes, comme leurs soucis ou leurs échecs ; et les autorités, les parents, le public, ont bien l'impression très juste d'un mouvement très uni. Tous les cadres pensent toujours « garçon » et « fille », s'épaulant parfaitement en ayant la conviction de travailler à une œuvre commune.

Une fausse note jaillit parfois quand il faut parler finances, car il a bien fallu deux caisses distinctes puisqu'il y a deux associations distinctes ! Mais, les fonds sont toujours gagnés ou collectés en commun, puis répartis, en Conseil de groupe, suivant une règle établie ; et quand il s'agit d'acquitter une facture, chaque caisse y contribue suivant la même règle.

Il va sans dire que nous souhaiterions une administration simplifiée et unifiée qui permettrait de tout confier au même délégué : uniformisation complète des taux de cotisations, des procédés de paiement, des formules d'adhésion ou de nomination, des formulaires et formalités diverses...

Au point où nous en sommes d'ailleurs, il faut que les cadres ou les revues des échelons nationaux rappellent les cadres à une distinction qu'ils acceptent loyalement, mais sans la bien sentir. Et n'est-ce pas très bien ainsi ?

Henry GOURIN.

Pourtant, cette belle collaboration pleine d'espoirs va prendre fin au bout de 2 années de collaboration et d'avancées au sein des Groupes. Les "appareils" n'ayant pas réussis à s'entendre, la revue commune est remplacée pour les EDF par "Tout Droit" et par "Prête", revue commune d'ailleurs avec les Girls-Guides de Belgique...

1951 Prête n°1

JANVIER

NOUVELLE ANNÉE

NOUVEAU JOURNAL

VOICI « Prête », ton journal, celui des Eclaireuses, celui aussi des Guirls-Guides de Belgique qui ont le désir de s'y abonner. Il paraît avec la nouvelle année car il veut la commencer avec toi, il veut la faire bonne avec toi et pleine de joie.

Pourquoi ce titre, « Prête » ?

Parce que des Eclaireuses et des cheftaines nous l'ont demandé, parce que c'est notre devise et que nous devons dire partout que nous sommes « prêtes ». Prêtes à l'heure, c'est entendu, mais aussi prêtes à donner notre joie autour de nous, et aussi notre bonne volonté et notre efficacité.

Veux-tu être « prête » à montrer avec nous que tu es une véritable Eclaireuse ?

Ce journal est le tien. Il essayera de te donner tout ce qui peut te faire plaisir, de t'apporter ce que tu demandes. Mais, pour qu'il soit vraiment ton ami, pour qu'il puisse te donner beaucoup, il faut aussi que tu lui donnes quelque chose, que tu lui racontes ce que tu fais, ce que fait ton clan ou ta compagnie, que tu répondes à ses questions, que tu lui dises ce que tu penses de tel ou tel article, que tu lui demandes ce que tu voudrais voir paraître. Tu ne peux pas rester sur une impression favorable ou non sans prendre la plume pour le lui dire. Nous ne ferons pas toujours paraître tout ce que tu diras, car souvent des choses se ressemblent ou se recourent, mais nous tiendrons compte de tout et nous te répondrons personnellement si tu mets ton nom, ton adresse et un timbre.

Que mettrons-nous dans ce journal ? Beaucoup de choses :

- des rubriques régulières : cinéma, livres, jeux, travaux manuels, nature ;
- des photos, des dessins ;
- un roman : un nouveau roman plein d'aventures commencera en mars ;
- des reportages, des nouvelles de partout et du monde scout ;
- la boîte à question, le courrier ;
- et puis les exploits réalisés par ton clan, et aussi des histoires, des légendes, etc...

Tu peux nous en suggérer d'autres.

Il paraîtra sur douze pages. Huit fois cette année, mais pourra s'agrandir si tu nous aides financièrement en payant à temps ta cotisation et en cherchant des abonnées nouvelles autour de toi.

Le numéro de février sera tout entier sur le 30^e anniversaire de la F.F.E., avec des reportages sur les journées de Noël, bien entendu, mais aussi toute une rétrospective du Scoutisme.

En mai, nous aurons un numéro spécial sur le camp. Tous les autres numéros seront variés avec les rubriques prévues et tout ce que tu y ajouteras.

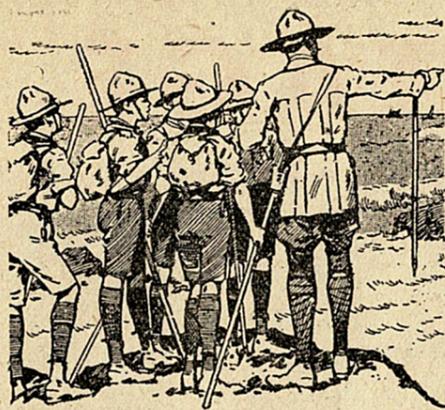
Bonne année à toi, à ta famille, bonne année avec ton clan et ta compagnie.

La Rédaction.

« PRÊTE » est également destiné aux GUIRLS-GUIDES de Belgique

Voici un **PETIT LEXIQUE** à leur usage

Clan = Patrouille	Eclaireuse = Guide
Compagnie = Troupe	C. C. = C. P.
Etape = Classe	S. P. = S. P.



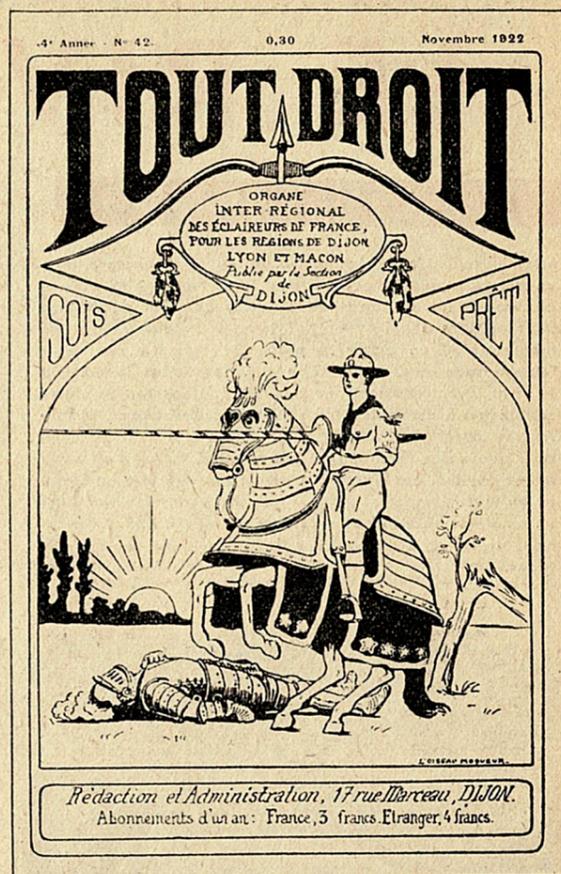
TRENTE ANS APRÈS

A PARTIR de janvier 1951, « L'Eclaireur et l'Eclaireuse » ne sera plus la revue commune aux Eclaireurs de France et à la Fédération Française des Eclaireuses. En conséquence, et aux termes du contrat, le titre « L'Eclaireur et l'Eclaireuse » ne peut être repris par aucun des deux Mouvements. C'est pourquoi l'Equipe nationale Eclaireurs a choisi un nouveau titre pour votre revue, titre qui est aussi notre devise : « Tout droit ».

Mais ce n'est pas la première fois que notre devise figure sur la couverture d'un journal. Remontons les ans... arrêtons-nous au mois de décembre 1918, où le premier numéro de « Tout droit » voit le jour : créée par la troupe de Dijon, cette revue, après quatre numéros polycopiés, va publier quarante-trois numéros imprimés. D'abord organe régional, il devient inter-régional, servi aux éclaireurs des régions de Dijon, Mâcon et Lyon. « Tout droit » aide, en particulier, les chefs de Dijon à organiser les deux premiers grands Congrès E.D.F. en décembre 1920 et 1921. Mais, en 1922, le Comité Directeur du Mouvement demande aux organes régionaux (« Tout droit », « Le Vieux Sâchem », « La Revue des scouts ») de cesser leur publication, la revue fédérale « L'Eclaireur de France » étant servie à tous les éclaireurs.

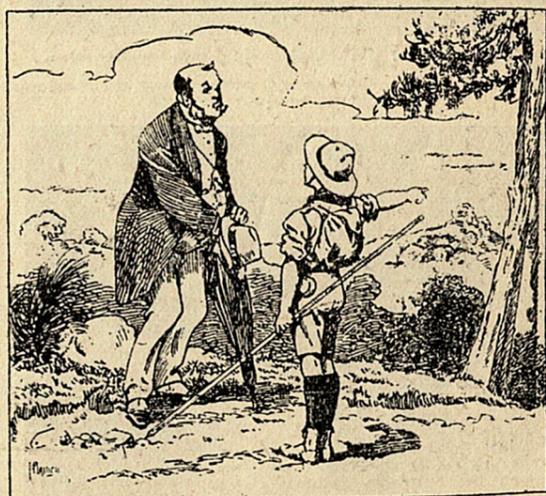
Et presque trente ans après, « Tout droit » devient le titre de la revue officielle de l'Association. En un temps, où, paraît-il, on oublie trop facilement les « anciens », ceux qui ont défriché une route alors difficile, où maintenant leurs cadets avancent, nous sommes heureux de leur adresser ici notre affectueux et reconnaissant salut.

« L'Eclaireur et l'Eclaireuse » est mort.
Vive « Tout droit » !



Voici la reproduction de la couverture de « Tout Droit », bien connue des abonnés de 1922. Elle avait été dessinée par « L'oiseau moqueur », plus connu actuellement sous le nom de Louis Charlot, Commissaire de Province du Maroc.

Le dessin du haut, à gauche, celui du bas de page, sont des illustrations d'il y a quarante ans, et pourraient fort bien être classés dans la rubrique : « Quand papa était boisconte. »



« Voudrais-tu m'indiquer le chemin de la gare, mon garçon ? — C'est facile, vous suivez la piste de Vieil Auroch Taciturne, vous traversez la Savoureuse à la nage, vous foncez est-nord-est pendant 708 pas. A ce moment-là, vous trouverez un vieil homme à qui vous demandez... »

Les É.É.D.F., 60 ans déjà!



... Mais ce n'est que partie remise, le mouvement est en marche. Pourtant il faudra attendre encore 13 ans avant de voir la concrétisation de cet élan en 1964. Le "Nouveau Mouvement" ainsi annoncé sera la réunion de trois associations de scoutisme laïque : La Fédération Française des Eclaireuses Neutres, les Eclaireurs De France et les Eclaireurs Français.



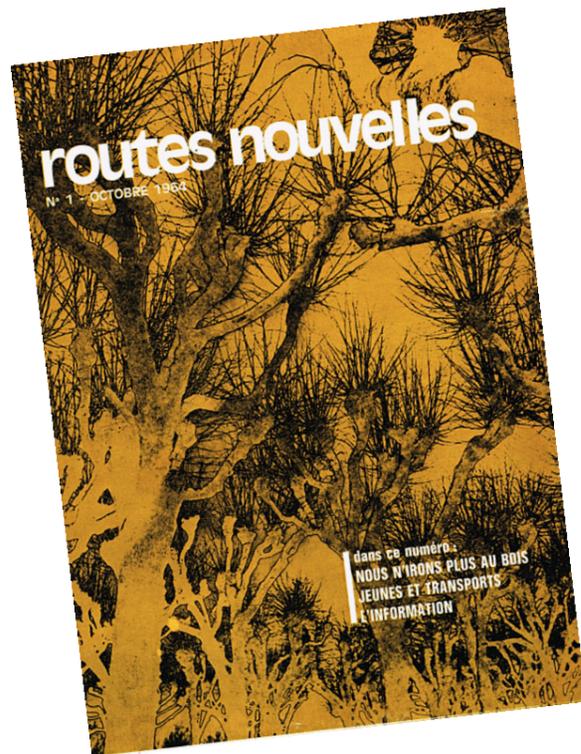
UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France, Mouvement de Scoutisme laïque commun aux filles et aux garçons, est née.

Décidée par l'Assemblée Générale Eclaireurs de France le 1^{er} mars 1964 et par l'Assemblée Générale Fédération Française des Eclaireuses le 26 avril 1964, ce nouveau mouvement voulu par les responsables unanimes des deux Associations prendra vie le 15 septembre 1964.

Nous avons à lui assurer le meilleur départ possible pour une action commune plus largement efficace au service de la jeunesse.

À dieu aux « Cahiers » de « Routes Nouvelles » des Eclaireurs de France. Vivent les « Cahiers » des Eclaireuses et Eclaireurs de France qui, dès septembre 1964, se sépareront de la revue des filles et garçons de la Route Eclaireuses et Eclaireurs de France.



La revue "Routes Nouvelles" reste "Routes Nouvelles", sont créés pour les Branches "L'Equipée" et "Louveteaux magazine". Cette diffusion plus ciblée annonce aux adhérents que ce "nouveau Mouvement" est avant tout "un nouveau départ".

En conséquence :
1^{er} les statuts de la F.F.E., qui sera déclarée désormais d'inspiration protestante, seront adoptés à la nouvelle situation ;

2^e une quote-part des biens composant le patrimoine de la F.F.E. sera par elle attribuée respectivement :

- au mouvement commun des neutres et
- au mouvement commun des israélites.

Il vous appartient de décider si vous êtes ou non d'accord sur le principe de cette nouvelle orientation, et ses conséquences ci-dessus exposées.

Sur 256 votants :
226 votent OUI
23 votent NON
6 s'abstiennent
1 bulletin nul.

Cette résolution est donc adoptée à la majorité. Peuvent alors intervenir les autres votes, à main levée.

Modification de l'article 1^{er} des Statuts :
La résolution précédente ayant été adoptée, il devient nécessaire de modifier l'article 1 des Statuts.

1^{re} modification : nom de l'association : Fédération Française des Eclaireuses Unionistes.

2^e modification : suppression de ce qui concerne les Sections, et nouvelle définition du but de l'association : déclaration de principe d'inspiration protestante, ouverture à tous sans distinction raciale, politique ou confessionnelle.

Sur 256 votants :
228 votent OUI
9 votent NON
19 s'abstiennent.

Modification de l'article 12 des Statuts :
La modification proposée consiste à supprimer de cet article tout ce qui a trait aux Sections.

Sur 256 votants :
236 votent OUI
1 vote NON
19 s'abstiennent.

Nomination de deux mandataires chargés de consentir les modifications de forme que le Conseil d'Etat pourrait exiger :

Mme Janine REVEILLAUD, et Mme Maïa RELIER, membres du Conseil d'Administration.
(242 OUI, 14 abstentions).

Approbation du pourcentage du patrimoine immobilier et mobilier de la F.F.E. attribué :

Ce pourcentage a été établi par une commission d'experts nommée par le Conseil d'Administration et qui a tenu compte, dans son calcul, aussi bien de la situation présente et des effectifs actuels de chaque section que de la situation passée et de l'apport spirituel de chaque section.

Le pourcentage proposé est le suivant :

a) sur le patrimoine immobilier :
42,50 % seront attribués à la Section U demeurant à la F.F.E.,
42,50 % seront attribués au Mouvement commun créé par les membres de la section Neutre avec les E.D.F.,

15 % seront attribués au Mouvement commun formé par les membres de la section Israélite avec les E.I.F.

b) sur le patrimoine mobilier : la répartition se fera au prorata des effectifs de 1964.

Après quelques explications, le vote a lieu à bulletin secret.

Sur 249 votants (7 ne prennent pas part au vote) :
176 votent OUI
55 votent NON
16 s'abstiennent
2 bulletins nuls.

Nomination de deux mandataires par section pour l'exécution de cette attribution.

Pour la section Israélite sont élus, à main levée :
MM. A. AKERBERG, S. ROZEMBAUM,
(232 OUI, 24 abstentions).

Pour la section Neutre sont élus, à main levée :
MM. A. TRIMOLE, R. DUPHIL,
(224 OUI, 32 abstentions).

Pour la section Unioniste sont élus, à main levée :
MM. G. MASSE, G. DUMONT,
(242 OUI, 14 abstentions).

Prorogation des pouvoirs du Conseil d'Administration en exercice jusqu'au 15 septembre 1964.

Candidatures féminines.

- Mme BASTIDE Catherine.
- Mlle CHATAGNER Fernande. Présentée par la Section Neutre.
- Mlle DECOURTEIX Marie-Louise. Présentée par la Section Neutre.
- Mme DOIGNON Marie-Claire.
- Mlle KAEN Denise.
- Mme LAMON Geneviève. Présentée par la Section Neutre.
- Mme LEVY-DANON Marcelle.
- Mlle TOURNEUX Joanne. Présentée par la Section Neutre.
- Mme TRIMOLE Andrée. Présentée par la Section Neutre.

Candidatures masculines.

- M. ALAUZEN René.
 - M. BARD Henri. Présentée par la Section Neutre.
 - M. COLLET Robert.
 - M. HAIM André.
 - M. KERGOUMARD Pierre.
 - M. LIBMANN Jean.
 - M. LIPMANN Pierre.
 - M. TOUSSAINT Jean.
 - M. VACHER Henri.
- Candidatures « personnalités ».
- M. ARNAUD Eugène.
 - M. BAYEN Maurice.
 - Mme BERNHEIM Yvonne. Présentée par la Section Neutre.
 - Mme DEJEAN Jeanne.
 - M. DOCAIGNE Roger.
 - Mlle FOREST M. Présentée par la Section Neutre.
 - M. FRANÇOIS Louis.
 - Mme FREGZOLS. Présentée par la Section Neutre.
 - M. PETIT Jean.

Le vote a lieu à main levée et la prorogation est adoptée à l'unanimité. L'Assemblée Générale Extraordinaire est alors déclarée terminée, et les cheftaines lèvent la séance pour se retrouver, en sections, afin de préciser l'orientation propre à chacune.

SECTION NEUTRE.

Les congrès des cheftaines de la section Neutre qui ont eu lieu à Paris, Bordeaux et Lyon, au cours des mois précédents, ont permis d'étudier les différents aspects de la création de ce nouveau Mouvement commun avec les E.D.F.

En particulier ont été examinés le projet de statuts de la future Association et les dispositions transitoires adoptées pour cette création. Mais il fallait attendre que se prononce l'Assemblée Générale Extraordinaire pour que les cheftaines de la section Neutre puissent valablement se prononcer.

Les statuts de l'A.E.E.D.F. sont donc proposés à l'approbation des cheftaines, lesquelles se prononcent, à l'unanimité, favorables.

Puis les cheftaines approuvent la liste des membres du Comité Directeur de l'Association des Eclaireuses et des Eclaireurs de France et sont élus :

Les textes et cette liste avaient été préalablement adoptés par les Eclaireurs de France lors de leur Assemblée Générale extraordinaire du mois de mars, avec condition suspensive à la décision prise par l'Assemblée Générale extraordinaire de la F.F.E.

SECTION UNIONISTE

RAPPORT MORAL DE SECTION

présenté par monique Meyer.

Nous avons toutes conscience, en ce début d'A.G. extraordinaire Unioniste de vivre des heures assez exceptionnelles. Votre présence à toutes, aujourd'hui, si nombreuses, prouve à quel point vous teniez à participer à ce moment

Les É.É.D.F., 60 ans déjà!

Un nouveau cadre symbolique est donc proposé, les revues fusionnent, la coéducation est désormais en marche chez les Eclaireuses Eclaireurs De France !

La vie dans les unités de la branche cadette

Ton unité est là... au maximum 30 garçons et filles de 8 à 11 ans. En recrutant les enfants, on aura veillé à équilibrer le nombre de filles et de garçons. Au moins 1/3 de filles et 2/3 de garçons ou 1/3 de garçons et 2/3 de filles. Seul, cet équilibre permettra un bon fonctionnement de l'unité. Dès la première sortie, tu vas former des équipes provisoires de six enfants. Mais, au cours des sorties suivantes, tu auras le souci de donner à ces équipes une forme durable : ce sera alors la sizaine.

LA SIZAINE

Elle comprend six enfants. Le sizénier qui la guide est proposé par ses camarades et désigné par le conseil de l'unité. C'est lui qui choisit son sous-sizénier. La sizaine porte le nom d'une couleur : les Bruns, les Noirs, etc...

La sizaine est mixte. Veille à une bonne répartition des garçons et des filles dans les différentes sizaines. Pense aussi à partager les responsabilités : il faut des sizéniers et des sizénières (des sous-sizéniers et des sous-sizénières).

Il doit y avoir une équivalence entre les sizaines : pas de sizaines « fortes » à côté de sizaines « faibles ». Si l'esprit de compétition peut stimuler quelquefois, il ne doit jamais être permanent.

La sizaine n'a pas d'autonomie, elle est une division pratique de l'unité qui facilite le travail du responsable. Elle n'a qu'une importance secondaire pour l'enfant.

Ses avantages.

- elle permet des rassemblements rapides et un dénombrement immédiat,
- dans les déplacements en ville, elle constitue une équipe peu nombreuse que l'on peut confier à un jeune assistant ou parfois à un sizénier,

La pédagogie s'adapte aussi. Les Cahiers du Responsable apportent donc des fiches précisant l'organisation des Unités avec comme précaution d'avertir qu'il s'agit d'une "période transitoire" qui devrait permettre "l'unification des méthodes".



L'ABC...

Une nouvelle aventure commence pour le scoutisme laïque, que les ABC, véritables guides supports aux mises en place vont détailler dans les années 65 à 69.



Le CODE de la ROUTE branche aînée des éclaireuses et éclaireurs de France

ARTICLE PREMIER DES STATUTS

L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes, au triple point de vue moral, physique et pratique, selon les principes et méthodes du scoutisme.

L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à tous, sans distinction d'origine, de race ou de croyance. Elle ne relève d'aucun parti, ni d'aucune Eglise, et s'interdit toute propagande religieuse ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver au sein de l'Association respect et compréhension.

L'Association est ouverte aux garçons et aux filles. Elle pratique une coéducation équilibrée et mesurée qui impose le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun des enfants, adolescents et jeunes gens confiés au Mouvement.

L'Association a pour but de former des Français qui connaissent et aiment leur pays, des citoyens conscients des problèmes sociaux et soucieux de les résoudre. Elle ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement.

En pratiquant la fraternité entre les jeunes de tous les pays, l'Association s'efforce de promouvoir l'entente entre les peuples.

PRINCIPES DE LA ROUTE

Les filles et les garçons de la Route, soucieux de leur honneur et conscients de leur dignité personnelle, cherchent à devenir : des femmes et des hommes de caractère, des femmes et des hommes ayant le sens des responsabilités, des femmes et des hommes qui s'engagent dans la vie avec confiance, des femmes et des hommes qui luttent pour un monde plus humain.

Les É.É.D.F., 60 ans déjà!



LA COEDUCATION

Yvon Bastide

une évolution pas si facile

On en parle beaucoup dans les années 50 ou 60, mais de quoi s'agit-il exactement ?

Cherchons un peu dans les textes...

D'après... Platon (La République, 4ème siècle avant J.C.) : "Dans notre État, hommes et femmes seront appliqués aux mêmes tâches et, pour s'y préparer, recevront la même éducation..."

Mais aussi... Comenius (La Grande didactique, 1630) : "Droit de tous, filles et garçons, à une instruction intégrale en commun".

Pestalozzi (18ème) : "L'école doit être l'image de la famille et par suite grouper filles et garçons".

Et peut-être surtout... La L.I.E.N. (Ligue Internationale pour l'éducation nouvelle) en 1921 :

"La coéducation réclamée par la Ligue - coéducation qui signifie à la fois instruction et éducation en commun - exclut le traitement identique imposé aux deux sexes, mais implique une collaboration qui permette à chaque sexe d'exercer librement sur l'autre une influence salutaire".

La coéducation : existe-t-elle alors ?

- Dans la famille : c'est souvent le cas (frères et sœurs),

- À l'école : ce n'est pas le cas pendant longtemps (1965 dans les primaires) ... sauf dans les petits villages de campagne.

- Dans les loisirs : ce n'est pas le cas, sauf exceptions (mal vues),

- Dans le scoutisme : ce n'est pas le cas, jusqu'en 1947 pour les Éclaireurs Français et 1950 pour les Éclaireurs de France.

La coéducation : une évolution difficile dans la société :

Un exemple : L'orphelinat de Cempuis, expérience



de 1880 à 1894 : accueil dans la presse :

- Le Temps : "la porcherie de Cempuis",
- La Libre Parole : "La pudeur naturelle à tous les animaux n'existe pas à Cempuis".

À propos du responsable, Paul Robin : "Cet ignoble polisson a converti l'orphelinat Prevost en maison de tolérance".

Constat : confusion avec l'éducation « sexuelle » dont le principe est refusé.

La coéducation : une évolution difficile... dans le scoutisme :

Difficultés avec l'O.M.M.S. pour les Éclaireurs de France (1950) :

"... Enfin, et quant au fond du problème, il faut poser que le Scoutisme s'adresse aux garçons et le Guidisme aux filles... C'est un non-sens de prétendre vouloir appliquer aux filles les méthodes de formation virile voulues par notre Fondateur pour les garçons..."

Différences d'interprétation de la "méthode" scoute...

Les Éclaireurs Français, indépendants de l'O.M.M.S., feront le choix de la coéducation dès 1947 à Alger

Le Mouvement de l'Enfance Ouvrière, copie du scoutisme, dès 1930 : "nous, filles et garçons de la classe ouvrière, nous voulons être élevés ensemble".

La coéducation : une évolution difficile dans le scoutisme, par étapes :

• Aux E.D.F., rencontres, mises en commun et activités communes entre aînés et aînées à partir de 1943.

• Recherche d'une solution commune avec la section "Neutre" de la Fédération Française des Éclaireuses en 1949-1950 : échec, c'est trop tôt...

• Les E.D.F. décident de devenir un mouvement "commun aux filles et aux garçons" - difficultés avec l'O.M.M.S. mais décision...

• De nombreuses membres de la F.F.E. N rejoignent les E.E.D.F.

La coéducation dans le Mouvement : l'aboutissement :

En 1964 (60ème anniversaire, après deux "générations" !) les Éclaireurs Français, les Éclaireurs de France et la section Neutre de la Fédération Française des Éclaireuses se réunissent pour créer le "nouveau Mouvement" : Les Éclaireuses & Éclaireurs de France, premier Mouvement de scoutisme intégrant la coéducation dans ses valeurs, imité par beaucoup d'autres depuis...

Ce qui nous permet de revenir un peu en arrière...

**La coéducation :
une évolution difficile : mais pourquoi ?**

Essentiellement,

- Parce qu'elle heurte une contrainte acquise, la séparation des sexes suivant leur "fonction",

- Mais aussi parce qu'elle suppose un minimum d'éducation "sexuelle", essentiellement refusée jusqu'alors, souvent pour des raisons "religieuses".

Exemple :

"Bien plus, l'enseignement sans Dieu a entrepris cette abomination de révéler à des petits innocents les mystères délicats de la transmission de la vie, mystères qui relèvent uniquement de la compétence des parents, aidés de la grâce de Dieu, à eux seuls conférée par le sacrement de mariage"

Mais aussi dans les revues E.D.F. :

En 1944, question d'Henri Joubrel, en "tribune libre" du Routier : "Devons-nous faire l'éducation sexuelle

Les cahiers route 1953

s'il reste un adversaire dans une zone, le défenseur de cette zone doit y rester, même si l'adversaire n'a pas la balle ; ce serait créer un trou...
Il ne faut donc pas prendre cette défense pour une défense statique, bien au contraire, toujours se rappeler que le porteur du ballon doit être couvert, c'est-à-dire attaqué correctement, mais de manière qu'il y ait gêne et qu'il ne puisse ajuster son shoot en toute tranquillité.

Cette défense bien pratique est difficile à percer, mais il faut un certain entraînement d'abord pour se replier immédiatement et aussitôt que l'on a perdu le ballon et ensuite pour savoir à quel moment il faut serrer sur le voisin pour faire un mur compact et infranchissable, puis savoir revenir à sa place si un adversaire s'est installé dans votre zone.

L'ATTAQUE :
— Attaque d'une défense individuelle : elle est simple ; faire des feintes pour se débarrasser des adversaires, prendre l'adversaire de vitesse, c'est alors évidemment le déséquilibre et c'est cela qu'il faut rechercher...
— Attaque d'une défense de zone : une règle d'abord, valable pour les deux genres d'attaque : il faut que les alliés gardent leur place dans les coins pour élargir le jeu. S'ils viennent sur le centre, c'est l'encombrement à brève échéance et la concentration de la défense adverse ainsi plus difficile à percer.

La deuxième règle est de faire circuler le ballon plus vite que le mouvement de façade de la défense.
La troisième consigne : faire des feintes pour percer le mur quand on n'a plus qu'un seul adversaire devant soi (défense non revenue).

La quatrième : se trouver à deux contre un dans une zone et plus particulièrement sur les ailes.
Les 3^e et 4^e règles ne valent que si l'on applique bien les 1^{re} et 2^e plus importantes encore ; c'est une question d'entraînement et de coup d'œil.

Utilisez le plus souvent possible le changement d'aile par grandes passes. Attention aux interceptions...

LA CONTRE-ATTAQUE : C'est une arme terrible et foudroyante. Dès que la balle a quitté les mains de l'adversaire (shoot au but), il faut immédiatement partir en contre-attaque par les ailiers et l'avant-centre. En effet, de toute manière, la balle est à vous, récupérée par le goal qui fera alors un long engagement.

Se pratique surtout sur une défense de zone, car l'équipe adverse est entièrement engagée et le terrain se trouve absolument vide devant vous. Mais il faut prendre un temps d'avance sur l'adversaire.

On peut, que quefois, ceux ou trois fois par match, laisser un homme qui ne se replie pas en défense, c'est un risque, mais s'il y a une interception ou arrêt du goal, vous pouvez le servir et espérer marquer...

L'ENTRAÎNEMENT

Vous mettez les rapides aux ailes, les puissants shooteurs au centre, les têtes froides arrières et demi-centre et vous aurez une bonne équipe équilibrée.

Il faut habituer chacun à jouer à sa place, surtout les ailiers, ils n'ont rien à faire au centre, à moins qu'ils ne croisent avec le centre qui, à ce moment, viendrait à l'aile.

LA PREMIERE LEÇON : Pour apprendre à jouer, il faut jouer, cela a l'air évident, mais doit être dit, car vous découvrirez très rapidement et par vous-même (en suivant les quelques conseils qui vous ont été donnés) toutes les possibilités du jeu.

Ne tenez pas compte de l'interdiction de dribbler, dribblez tant que vous voulez... pour vous apprendre... Mais ne faites cela qu'une fois où vous prendriez vite de très mauvaises habitudes et le jeu n'aurait plus du tout le même caractère.

LA DEUXIEME LEÇON : Ne faites plus que deux dribbles. Faites attention à la règle des trois secondes. Commencez par appliquer la défense individuelle. Pensez aux feintes. Ensuite, vous pourrez vous entraîner aux shoots en traçant sur le mur un but aux dimensions réglementaires.

LES LEÇONS SUIVANTES : Passez à un seul dribble. Essayez d'aérer le jeu le plus possible en lançant les attaques par les ailes, en renversant les attaques par des changements d'ailes rapides et fréquents, en faisant des contre-attaques. Vous pourrez également travailler l'attaque d'une défense de zone sur un seul but, cela évite de la fatigue et c'est très productif. Pensez bien à faire circuler la balle très vite ; le trou se fera de lui-même...

Travaillez un peu et vous trouverez le reste vous-même.

Ray MÉTRO.

ÉDUCATION DE LA PURETÉ

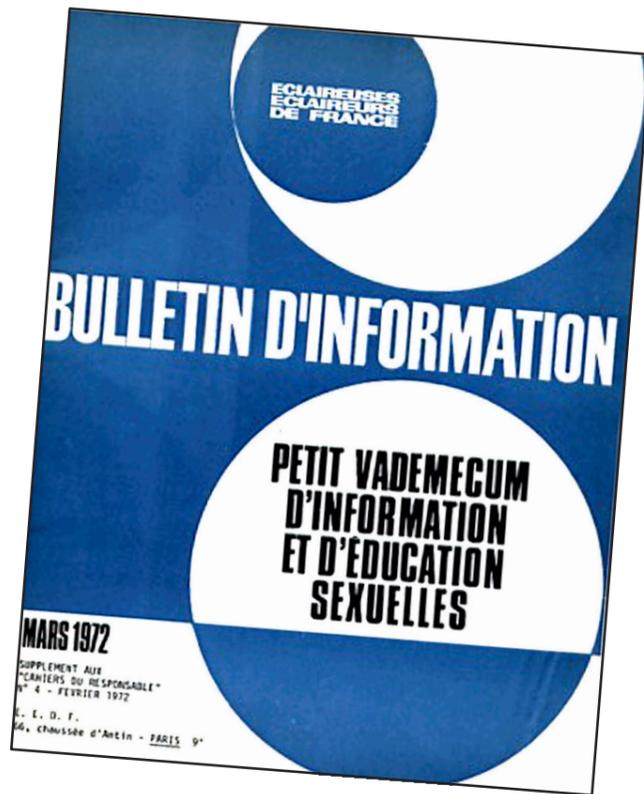
Les nombreuses réponses qu'a reçues notre ami Joubrel lorsqu'il a posé cette question : « Devons-nous faire l'éducation sexuelle de nos garçons ? » nous ont montré que nos chefs, soucieux de remplir pleinement leur tâche d'éducateurs, voulaient ne pas ignorer ce domaine délicat ; mais elles nous ont montré en même temps que beaucoup d'entre eux n'en avaient qu'une notion incomplète et que certains avaient à ce sujet des idées radicalement fausses. Il est donc bon de rappeler, de façon succincte, les principes qui doivent, en cette matière, guider l'action des chefs.

Dans les lignes qui suivent j'indiquerai ce qui concerne l'éducation de la pureté à la meute et à la troupe ; dans un article ultérieur nous reprendrons le même sujet pour les routiers. La place dont je dispose ne me permet pas d'étudier dans toute son ampleur ce problème complexe : je prie les chefs pour lesquels tel ou tel point semblerait encore obscur de bien vouloir m'écrire, afin que nous arrivions à une conception nette, aussi complète que possible, du rôle qu'il nous faut assumer.

de nos garçons ?"... Réponse rapide (et officielle) d'Eugène Arnaud, Commissaire national : éducation de la « pureté »

Mais c'est parti : à suivre, en 1953 :

Et finalement en 1972



Conclusion :

La coéducation voulue par le Mouvement était, à la fois, une évolution dans le scoutisme... et une révolution dans la société !

Résumé bâti à partir des actes de la "journée de la mémoire du scoutisme laïque" organisée en 2015 pour fêter le cinquantenaire du "nouveau Mouvement".

3eme épisode

1951- au 66 chaussée d'Antin, lieu de mémoire (suite et fin)

... Tous ces provinciaux formaient une communauté, une "bande joyeuse" (et sérieuse). Je me souviens d'un pari :

Les bureaux du 4ème et 5ème s'ouvraient par de grandes fenêtres sur un balcon dominant la rue de la Chaussée d'Antin.

Henry Joubrel avocat grand et distingué accepterait-il de se promener dans la rue de la Chaussée d'Antin très animée à l'heure du déjeuner avec un parapluie qui n'avait plus que ses baleines alors qu'il faisait grand soleil ? Le spectacle eu lieu sous le regard amusé des Commissaires éclairés au balcon... un divertissement parmi d'autres... on travaillait beaucoup mais après ses années sombres de guerre... le défolement était nécessaire...

Vous venez de visiter des bureaux un peu austères avec classeurs, papiers, hommes et femmes au travail... Mais des métamorphoses peuvent se produire.

Un week-end par an, en décembre, avait lieu la "Vente Extension" tous ces bureaux devenaient un centre commercial.

Les portes intérieures étaient déplacées. Je revois René Duphil et René Baétens en bras de chemises, tels des déménageurs, transportant portes et meubles pour créer un grand espace pour commerces et bar.

Du commerce, donc de l'argent pour le service extension.

On vendait des livres, des jeux éducatifs, du linge de maison, des cadeaux... que les commerçants mettaient à notre disposition avec reprise des invendus.

Une foule envahissait les locaux – les éclaireurs savaient même faire de la publicité – Pendant ce week-end de commerces éphémères les Commissaires nationaux, les secrétaires étaient transformés en marchands.

Madame Bahle la femme de ménage d'origine alsacienne, nous préparait pour clore les festivités, une excellente choucroute.

Puisque je vous ai emmenés dans le "grand monde" j'ajouterai le souvenir flamboyant des "soirs inhabituels" organisés par Erable Levy-Danon avec la collaboration de Danielle Delorme, toujours au profit des éclaireurs handicapés. Les Commissaires nationaux étaient aussi là, en tenue de soirée, participant à l'organisation du "grand soir".

Cette soirée mondaine se tenait au Cabaret des Ambassadeurs, sous la présidence du Ministre de l'Education Nationale. Je me souviens de Jean Berthoin en 1954.

Le spectacle n'était pas tout à fait un feu de camp. J'ai pu applaudir quelques grandes vedettes venues spontanément et généreusement.

Je citerai Eddie Constantine, Francis Blanche, Bourvil, Juliette Gréco, Yves Montand, Simone Signoret, Henri Salvador... Parmi la quarantaine d'artistes.

Je me souviens des quatre "soirs Inhabituels".

Reste le souvenir de ceux qui... 70 ans après, sont encore là pour les évoquer.

Cette promenade dans les locaux du 66 Chaussée d'Antin (siège des EDF pendant des décennies) vous permettra d'imaginer le cadre où avec enthousiasme et rigueur, nous avons en commun avec tous les militants, décidé et mis en place les grandes mutations des Eclaireurs.

Il reste au 66 chaussée d'Antin, sur la façade une plaque apposée le 2 septembre 1999.



Les Eclaireurs de France ont joué un grand rôle dans la résistance, cette plaque en témoigne.

Avant de quitter le 66 Chaussée d'Antin.

Un regard sur cette plaque

Un regard aussi sur les 4ème et 5ème étages.

Dans ce même immeuble, dans les mêmes bureaux

Un commissaire national des Eclaireurs a été arrêté par la Gestapo parce qu'il était éclaireur.

Notre objectif : Faire de nos jeunes des citoyens actifs et responsables.



L'année 1951 a été une année de changement dans la direction du mouvement. Durant l'été Pierre François a été nommé chef du service jeunesse à l'UNESCO. Il a été remplacé par André Poussière.

Pierre Buisson est parti dans le privé.

Jean Estève a été nommé professeur à Tunis. Il a été remplacé par Guy Luizard.

Jean Cabot a été nommé professeur à Bongor au Tchad. Je l'ai remplacé.

Durant l'été pour la première fois le ministère de l'Education Nationale a mis des instituteurs "à la disposition" des associations de jeunesse.

L'ÉVÉNEMENT !

Depuis la dernière guerre, nous logions dans un immeuble bourgeois, sis au 66 Chaussée d'Antin. Notre bail n'étant pas renouvelé.

Après moultes recherches, nous allons habiter **Noisy-le-Grand** (près d'une station du RER, à 15 minutes de Châtelet - Les Halles) dans deux beaux étages de bureaux fonctionnels.

Nous serons sans doute encore mieux aptes à rendre tous les services que vous attendez. En effet le «66», bien placé dans Paris, avait du mal à nous contenir (pour certains, c'est un doux euphémisme !).

En nouveauté :

- une boutique
- un centre de formation et de ressources

Notre nouvelle adresse, à compter du mois de mars :

Pavé Neuf
12, Place Georges Pompidou
93167 Noisy le Grand - Cedex
Tél : 48.15.17.66 - Fax : 48.15.17.60

Pierre François a obtenu 4 postes (dans l'ordre alphabétique) Andrée Barniaudy (*moi-même**), Claude Deru, Guy Luizard, René Tulpin.

J'ai donc fait partie de cette première vague. J'étais déjà dans l'équipe de Jean Cabot donc je connaissais les Commissaires nationaux partants et les bureaux du 66.

J'ai voulu en évoquant ce lieu de mémoire, rendre hommage à tous ceux qui nous ont quittés et qui ont contribué à l'Histoire du mouvement.

Andrée Barniaudy-Mazera

*J'ai une lettre de Pierre François m'annonçant cette nouvelle.

Adhésion à l'A.H.S.L. (Association pour l'Histoire du Scoutisme Laïque).

Nom: Prénom:

Téléphone portable: Adresse e-mail:

Adresse postale:

Montant de la cotisation (pour l'année) :

25€ adhésion normale. **15€** adhésion pour les adhérents EEDF et/ou AAEE.

.....€ adhésion de soutien (si vous êtes plus généreux·euse...).

Chèque à mettre l'ordre de AHSL et à envoyer à :

Pour un virement bancaire:

IBAN : FR761010 7001 1800 2250 3711 068

M. Bernard LEFÈVRE

96 rue de Belleville

75020 Paris

À Le Signature: